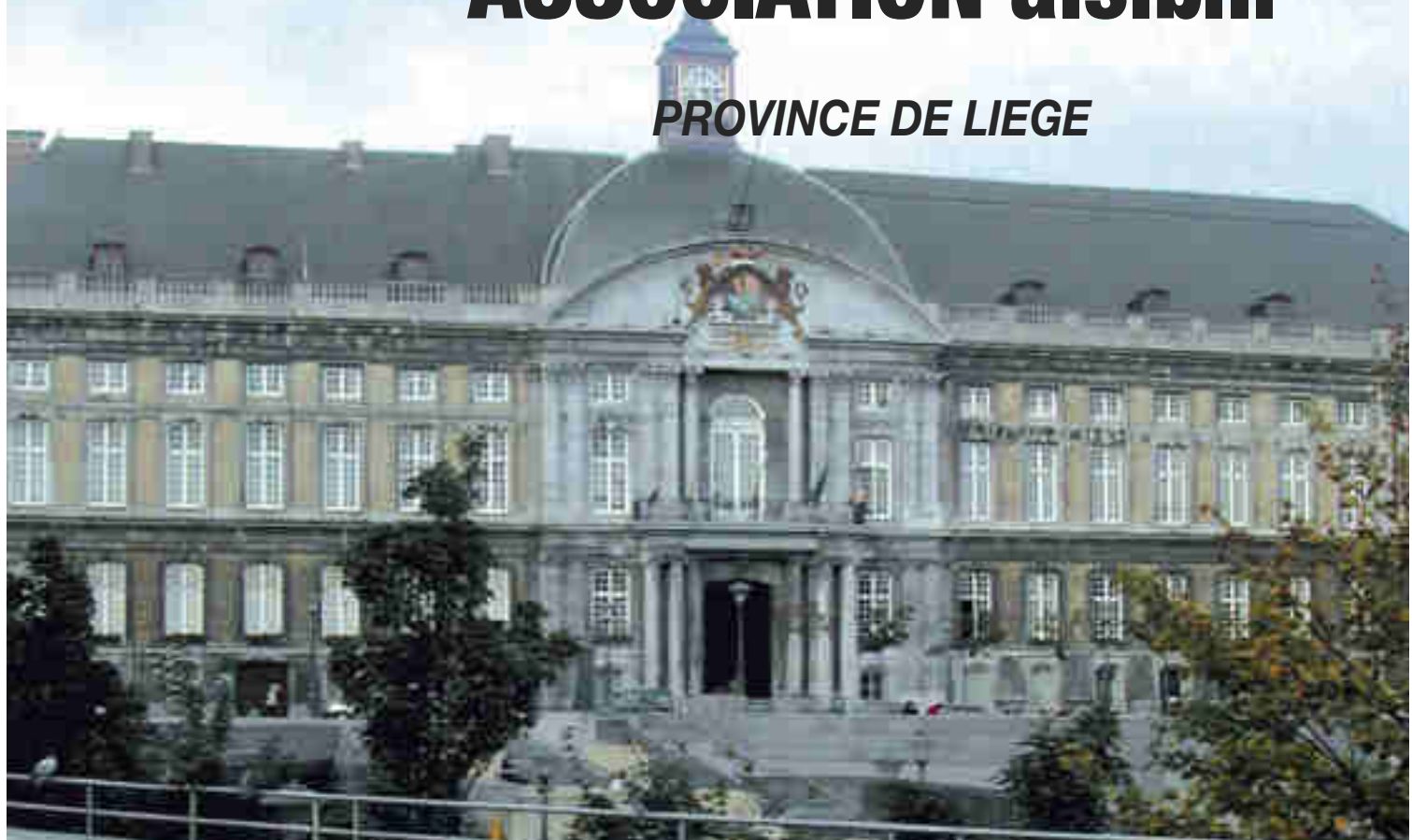




INTERNATIONAL POLICE ASSOCIATION a.s.b.l.

PROVINCE DE LIEGE



BULLETIN TRIMESTRIEL - Juin 2014 - N° 201

Editeur responsable : Joseph NICOLAS - Avenue Emile Digneffe, 18 - 4000 LIEGE

Comité Provincial

Président - Gestion des membres



DINON Jean
Rue Louis Pasteur, 33 - 4030 GRIVEGNÉE
Tél. 04/365 77 60 - Gsm 0477/23 20 50
e-mail : jean.dinon@teledisnet.be

1er Vice-Président - Fêtes - Voyages - Internet



DELCOURT Guy
Rue du Brouck, 23 - 4690 BASSENGE
Tél. 04/286 62 81 - Gsm 0477/24 53 85
e-mail : ipaliege@gmail.com

2e Vice-Président Rédacteur en chef de "CONTACT"



NICOLAS André
Rue de l'Oiseau du Bois, 3 - 4577 MODAVE
Tél. Pr. 085/51 19 44 - Gsm 0473/83 42 78
e-mail : adn.nico@skynet.be

Secrétaire - Editeur responsable



NICOLAS Joseph
Av. E. Digneffe, 18 - 4000 LIEGE
Tél./Fax 04/252 56 14 - Gsm 0486/80 08 50
e-mail : joseph.nicolas@teledisnet.be

Secrétaire Adjoint



NEUVILLE Christian
31, rue Vignoul - 4030 GRIVEGNÉE
Tél. 04/343 03 28 - Gsm 0485/52 92 63
e-mail : c.neuville@euphonynet.be

Trésorier



SIQUET Alexandre
Rue du 18 septembre 1794, 24 - 4130 ESNEUX
Gsm 0472/750 678 - 0496/456 292
e-mail : alexandre.siquet@skynet.be

Trésorier Adjoint



SMEETS Philippe
Rue des Fabriques, 32/b2 - 4300 WAREMME
Tél. 019/33 05 09 - Gsm 0475/75 06 78
e-mail : phsmeets@voo.be

Délégué social - Secrétaire aux voyages



GRAFF Charles
3, Clos des Chapeliers - 4690 ROCLERGE
Tél. 04/286 47 68
e-mail : graff.ch@gmail.com

Gestion des Gadgets



DEPREZ Guy
Rue Méan, 34 - 4460 GRACE-HOLLOGNE
Gsm 0472/42 23 62 - Tél. 04/233 68 30
e-mail : guydeprez3@gmail.com

Responsable Commission Moto



GRASSO Alphonse
Avenue des Marteleurs, 108 - 4100 SERAING
Tél : 04/3365853 - Gsm : 0474/940390
e-mail : alphonse.grasso@teledisnet.be

Commission Moto



DUPONT Jules
Rue A. Defuisseaux, 73 - 4460 GRÂCE-HOLLOGNE
Tél. 04/234 05 71 - Gsm 0496/76 16 99
e-mail : jules.dupont@teledisnet.be

Conseillère - Collaboratrice "Contact"



WELLEKENS Marie-Claire
Quai de Rome, 25/6 - 4000 LIEGE
Tél. 04/252 12 30 - Gsm 0473/35 91 13
e-mail : mcwellekens@hotmail.com

Consultants :

DEDERICHS Jean

Président d'Honneur et Consultant permanent
Tél. 04/257 50 91 - Gsm 0494/100 782
E-mail : jean.dederichs@teledisnet.be

RYEZ Lucien

Consultant permanent
Tél. 04/233 42 24 - Gsm 0477/71 97 03

CONTACT

Président : Jean DINON, rue Louis Pasteur, 33 - 4030 Grivegnée
Secrétaire : Joseph NICOLAS, 18 Av. Emile Digneffe, 4000 Liège
Trésorier : Philippe SMEETS, Code IBAN : BE85 001-0724520-06 de I.P.A. LIEGE
BIC : GEBABEBB
Voyages : Code IBAN : BE58 001-3519551-79 IPA Voyages LIEGE - BIC : GEBABEBB
Régionales : compte n° 248-0229369-91 de I.P.A. VERVIERS
compte n° 751-2004091-17 de I.P.A. EUPEN



Présidents d'honneur : Jules JEROME(†) - Guy DELCOURT - Jean DEDERICHS
Membre d'honneur de la Provinciale de Liège : Michel FORET, Gouverneur de Province

Membres d'honneur permanents :

Henri HERMANS(†), Jean DANIELS (†)1993, Jules JEROME (†)1996, Léon HUBERTY (†)2003, Georges MEWISSEN (†)2003, Jean DEDERICHS 1999, Jean DINON 2000, Sébastien HUBERTY(†) 2001, André DIEUDONNÉ (†)2002, Martin GHELEN 2003, Robert KERCKHOFS(†) 2003, Pierrot DECORT(†) 2004, Lucien RYEZ 2005, HARION Anne, (veuve JEROME) 2005, Guy DELCOURT 2006, Fernand COURTOY(†) 2007, Hugo DE BIASI 2008, Joseph NICOLAS 2009, Philippe SMEETS 2010, André NICOLAS 2013.

N° 201 - Juin 2014

www.ipaliegge.be

BULLETIN TRIMESTRIEL DU COMITE PROVINCIAL DE LIEGE

E-mail : ipaliegge@gmail.com

SOMMAIRE

1. Comité provincial
2. Sommaire
3. Comités régionaux
4. Mot du Président
5. Rappel cotisations – Changement d'adresse – Tir à l'Oiseau Aix-la-Chapelle
6. CR Banquet annuel Provinciale de Liège
7. CR Excursion à Ronquières et Strépy-Thieu
8. YPRES
9. Activités 2014 – Provinciale de Liège – Régionale de Verviers
10. Marche et barbecue dans les Fagnes : 14 juin 2014
11. Balade « Motos + Autos dans les Ardennes : 6 septembre 2014
12. Projet de voyage en Italie du Sud
13. Le livre de Jacques GRAFF : « Autant d'abus tuent »
14. Coutumes et expressions
15. Blagues
16. Petites annonces
17. Gadgets
18. Bulletin d'affiliation

Rencontres amicales de l'IPA LIEGE

Tous les 2^{ème} mardi du mois dès 19h (sauf juillet et août) :
«Rencontre amicale» ouverte à tous les membres IPA et sympathisants au Club portugais, rue des Franchimontois n° 43 à Liège. (2^{ème} rue à gauche après la caserne Police fédérale de St Léonard).
Boissons à prix très démocratiques».

Informatisés ! N'oubliez pas de communiquer votre adresse e-mail via ipaliegge@gmail.com

Revue réalisée par :
NEW-CONCEPT
97, rue de Bonnelles
4102 OUGRÉE
Tél. 04/338 50 80

Le service publicité a été confié à NEW-CONCEPT, 97, rue de Bonnelles à 4102 Ougrée, qui est seule habilitée à recueillir la publicité dont elle assume l'entière responsabilité.

Il est rappelé que la qualité d'annonceur dans notre périodique n'engage en rien l'I.P.A. qui est totalement étrangère à ce contrat commercial.

Les annonces sont recueillies UNIQUEMENT par le publiciste. Les membres du comité I.P.A. ne donnent AUCUNE adresse ni AUCUN numéro de téléphone des personnes contactées.

Pour le comité, le Président, Jean DINON.

REGIONALE DE VERVIERS

Numéro de compte : 248-0229369-91

Présidente

RIGAUX Pascale

Quai des Saules, 5
4910 THEUX

087/32 38 38 - 0499/99 09 04
Police féd. Verviers

Secrétaire

RUBENS Christian

Rue Bouquette, 27
4800 VERVIERS

087/22 64 32 - 0474/20 21 17
Retraité Police

Secrétaire adjoint

ALBERT Eric

Cité Cardinal Cardijn, 27
4800 PETIT-RECHAIN

0475/89 59 25 - 087/31 37 91
Police Militaire

Trésorier

BREVER Willy

Rue des Eglantines, 2
4670 MORTIER

04/387 51 59 - 0496/31 75 92
Retraité
Gend. - brev.bon41@skynet.be

REGIONALE DER DEUTSCHSPRACHIGEN GEMEINSCHAFT
REGIONALE DE LA COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE

www.ipadg.be.te/

Präsident - Président

VAN MECHELEN Christian - Herbsthaler Strasse, 12 - 4700 EUPEN

Pol Féd Eupen - Tél.087/596235 - vanmec@swing.be

Sekretär - Secrétaire

MOCKEL Charles - Herbsthaler Strasse 63 - 4700 EUPEN

Pol. Féd. 0486 / 27 07 55

Schatzmeister - Trésorier

FRANKEN Marcus - Binsterweg, 107 - 4700 EUPEN

Pol. Mil. 087/ 55 28 80 - Gsm 0476/22 98 73



Chères amies, chers amis,

Les vacances d'été approchent à grands pas ! Je présume que la majorité d'entre vous les attendent impatiemment.

Pour rappel, nous avons organisé notre assemblée générale le mardi 11 mars. Etaient sortants et rééligibles Messieurs **Guy DEPREZ**, **Charles GRAFF**, **Alphonse GRASSO**, **Madame Marie-Claire WELLEKENS** et votre serviteur, personne ne s'est opposé à notre réélection. J'avais reçu les lettres de démission de **Serge MON-DELAERS** et celle de **Philippe SMEETS**. Deux candidatures nous étaient parvenues dans les temps impartis, à savoir celle d'**Alexandre SIQUET** et de

Jean-François ADAM. Les membres présents à notre assemblée générale ont été invités à compléter un bulletin de vote et ce à titre consultatif. Le conseil d'administration a également procédé à un vote secret, seule la candidature de **M SIQUET** a été retenue. **Monsieur Philippe SMEETS** a accepté de rester consultant. Ensuite lors de l'approbation de notre assemblée générale, il a, sur insistance du comité, accepté d'épauler notre nouveau trésorier en reprenant la fonction de trésorier adjoint.

Vous trouverez les tâches imparties à chaque membre dans la rubrique comité.

Les premières activités 2014 ont démarré sur les chapeaux de roues. Notre traditionnel souper moules a réuni 88 personnes. Le bowling du 22 février a comptabilisé 48 participants.

Notre banquet annuel a rassemblé 98 personnes, soit la capacité maximale de la salle des « Salons du Beau-revoir ». Au cours de cette cérémonie j'ai eu le privilège de remettre à notre secrétaire Joseph NICOLAS la distinction de fidélité pour de ses vingt années de comité. André NICOLAS et Guy DEPREZ ont été mis à l'honneur pour 10 années de présence au comité provincial de Liège. Mon épouse a également reçu un présent pour son dévouement envers l'IPA. Le repas était succulent et sans reproche comme d'habitude.

Notre excursion à STREPY-THIEU a rassemblé 40 personnes. Nous avons bénéficié d'une journée printanière propice aux balades en bateau sur les canaux du Centre. Dommage que 3 des ascenseurs à bateaux étaient en panne. Malgré ce petit incident nous avons passé une excellente journée très instructive par rapport aux liaisons entre le canal du centre, l'Escaut et la Sambre.

Notre voyage dans le Département du DOUBS en France est complet, huit personnes sont sur liste d'attente.

En compagnie d'Alexandre SIQUET, j'ai participé à l'A.G. du comité National à BRUXELLES.

Le comité d'administration de Liège s'est réuni le 11 janvier et le 19 avril afin de finaliser les nouveaux statuts et le règlement d'ordre intérieur (ROI). André NICOLAS avait suivi une formation sur les statuts des ASBL, son aide nous a été particulièrement précieuse. A la date de la parution de cette brochure, ces nouveaux statuts et ROI devraient être diffusés sur notre site Internet www.ipaliegbe.be

Notre rallye motos et voitures aura lieu le samedi 6 septembre. Le programme est repris dans cette brochure. J'espère vous y rencontrer nombreux, les régions que nous visiterons devraient vous plaire.

Vous constatez que la Provinciale de Liège reste très active. Sur cette note positive, je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances.

SERVO PER AMIKECO

Jean DINON - Président.

COTISATION 2014 - RAPPEL

Aux membres adhérents et donateurs-sympathisants

A ce jour, beaucoup de membres n'ont pas encore réglé leur cotisation annuelle dont le montant est inchangé.

Le règlement d'ordre intérieur prévoit que la cotisation annuelle doit être payée pour le 31 mars de l'année en cours.

Il est encore temps pour les retardataires de se mettre en ordre par le paiement de la cotisation de 20 € + 0.70 € pour les frais postaux.

La cotisation doit être virée au compte **BE85 0010 7245 2006** de l'I.P.A. Liège, ou payée auprès d'un délégué ou d'un membre du comité provincial.

Merci de répondre à cet avis et nous éviter ainsi des frais de rappel.

Nous vous invitons à remplir le formulaire de domiciliation pour 2014.

L'envoi de notre revue trimestrielle sera suspendu en attente du paiement.

En cas de démission, prière de nous retourner votre carte de membre.

Le comité

Changement d'adresse et de marque d'immatriculation

De nombreux membres s'étonnent de ne pas avoir reçu le timbre et la vignette 2013 après le paiement de la cotisation. Nous constatons que certains omettent de signaler leur nouvelle adresse.

Nous constatons également que de nombreux paiements ne mentionnent pas le n° d'immatriculation du véhicule (voir nouvelles plaques).

Merci de compléter le formulaire ci-dessous et le retourner à l'adresse indiquée ci-dessous :

N° de membre..... NOM..... Prénom.....

Nouvelle adresse : C.P. Commune

Rue.....N°..... Bte.....

Adresse E-mail : Téléphone : GSM

Plaque d'immatriculation :

Adresse de renvoi : DINON Jean, rue Louis Pasteur, 33, à 4030 GRIVEGNEE

La 34^{ème} édition du Tir à l'Oiseau à Aix-La-Chapelle

Cette année le tir à l'oiseau sera organisé **le samedi 13 septembre 2014.**

L'endroit de la manifestation ne nous ayant pas encore été communiqué par nos amis de l' I.P.A. AACHEN, vous en serez informés en temps opportun.

En fonction du nombre de participants, l' I.P.A. Liège réservera un car pour les déplacements.

Pour inscription et plus amples renseignements, vous pouvez me contacter au n° de téléphone : 04/286 47 68



Charly GRAFF
Secrétaire aux voyages

Le Banquet annuel 2014 de la Provinciale de LIÈGE

Notre banquet annuel a eu lieu le 28 mars 2014 comme les années précédentes chez le traiteur Yvon, Maître Queue de Belgique, dans les «Salons du Beaufort» à Allier.

Pas de désistement de dernière minute ; 98 personnes ont participé à ce banquet, soit le maximum de convives prévus pour cette salle qui nous était totalement réservée.

L'apéritif qui a lieu dans la salle annexe, a été servi à volonté de 19h à 20h15 de même que les zakouskis. Nous avons à nouveau les estomacs bien remplis lorsque nous sommes passés à table.

Après le discours habituel du Président remerciant, entre autre la présence de Michel Verhulst, Vice-Président du Brabant et son épouse ainsi que de Michel Loquet, Secrétaire de la régionale de Charleroi accompagné de son épouse et d'une petite délégation carolorégienne, il a été procédé à la remise

de distinctions dont ont bénéficié Joseph Nicolas pour ses 20 ans de Comité, Guy Depez et André Nicolas pour leur 10 ans.

Entrée froide, entrée chaude, entremets, plat consistant, fro-



mages et dessert . . . chacun était totalement rassasié. Vers minuit lorsque les derniers cafés ont été servis.

Petit bémol dont la majorité des convives ne s'est pas rendu compte : l'entrée froide n'était pas celle mentionnée sur le menu. Erreur de ma part, veuillez m'en excuser, mais nous n'avons pas perdu au change.

La piste de danse a été bien utilisée au son des morceaux diffusés par notre disque jockey.

Guy DELCOURT



Escapade dans la province du Hainaut

Le samedi 12 avril, par une belle journée de printemps une quarantaine de membres de l'I.P.A. Liège partaient à la découverte de la région de STREPY-THIEU, en particulier du Plan incliné de Ronquières et de l'ascenseur de Strépy-Thieu

Ce samedi-là, à 7h45, 37 membres de la provinciale de Liège sont présents au lieu de rendez-vous pour le départ au quartier de la police fédérale de Vottem. Nous embarquons dans un nouveau car de la société ATLAS CAR. Nous faisons également connaissance de

Marc, notre chauffeur du jour. Nous démarrons sous un brouillard dense qui nous accompagnera jusqu'à destination pour la visite des ascenseurs du Canal du Centre. Cet ouvrage est classé Patrimoine mondial de l'UNESCO, avec ses 4 ascenseurs à bateaux datant du 19^{ème} siècle et toujours en activité. Le plus grand ascenseur à bateaux au monde « L'ASCENSEUR FUNICULAIRE DE STREPY-THIEU », le gigantesque ouvrage d'art aux dimensions vertigineuses se situe sur le plus long PLAN INCLINE du monde à RONQUIERES.

Sur place nous retrouvons Madame Nadine VANCOP-PENOLLE laquelle nous a accompagné pour la visite du plan incliné. Nous retrouverons plus tard Messieurs Frans KOLODZUK et René LEMAIRE, ces trois personnes sont membres de la provinciale I.P.A. de Liège. Ils nous feront l'honneur de nous accompagner pendant notre périple.

Notre visite commence par la tour du plan incliné qui culmine à 150



mètres de hauteur. En principe nous aurions dû apercevoir la ville de BRUXELLES, notamment les boules de l'Atomium et la flèche de la cathédrale Saint-Michel. Malheureusement le brouillard nous prive de ce panorama. Nous terminons notre parcours par la visite du musée « Un bateau, une vie »

Départ en car pour la Cantine des Italiens où nous y retrouvons Frans et René pour le repas de midi.



Après le repas, visite commentée de la salle des machines.

Les quatre ascenseurs du Canal du Centre sont de véritables bijoux de précision et d'ingéniosité. Ils sont les seuls au monde à fonctionner avec leur machinerie et leur mécanisme d'origine alors que le premier ascenseur fut inauguré en 1888. Seul petit bémol, 3 ascenseurs sur quatre étaient hors circuit.

Quelques centimètres d'eau ajoutés dans le bac supérieur suffisent à provoquer naturellement le mouvement de balancier de ces ascenseurs à bateaux. Seule l'énergie hydraulique permet de mouvoir en douceur ces monstres d'acier qui rachètent une chute totale de 66 mètres et remplacent 17 écluses.

Les portes des ascenseurs pèsent huit tonnes.

Le brouillard s'est levé, c'est sous un soleil radieux que nous embarquons sur la péniche qui va nous faire naviguer sur le Canal du Centre. Les conditions sont idylliques, nous découvrons de magnifiques paysages. Nous avons l'occasion de passer près d'un pont qui pivote sur son socle central pour nous permettre le passage et l'éventuel croisement d'une autre embarcation naviguant en sens inverse.

Plus loin c'est un pont levis qui nous ouvre le passage et nous permet au gré de l'eau de poursuivre notre cheminement vers une première écluse nous conduisant 17 mètres en contrebas afin poursuivre notre route vers une seconde. Cette dernière nous fera encore descendre de 7 mètres pour enfin arriver au niveau de l'ascenseur funiculaire de STREPY-THIEU pour la dernière visite de la



journée.

Le 1er canal fut commandé par Léopold 1er, mais ne fut utilisé qu'après 29 ans d'inactivité.

Visite du parcours-spectacle « Pays des Génies » et projection du film explicatif. Après cette journée, bien instructive, nous nous rassemblons au pied de l'ouvrage d'art pour la traditionnelle photo de groupe. C'est sous un soleil radieux, que nous embarquons dans le car pour le retour vers Vottem.

Les échos entendus durant cette activité, les mails de remerciements et félicitations reçus attestent de la réussite de cette journée.

Merci à toutes et tous, pour votre participation, votre bonne humeur et votre gentillesse. Votre satisfaction est pour nous, organisateurs, la meilleure récompense.

Nous sommes fiers d'avoir pu mettre en pratique notre devise « SERVO PER AMIKECO « Servir par Amitié ».

Charly GRAFF et
Marie-Claire WELLEKENS

YPRES

Ce 18 mai 2014 a eu lieu à YPRES notre Congrès national IPA et cette ville n'a pas été choisie pour rien

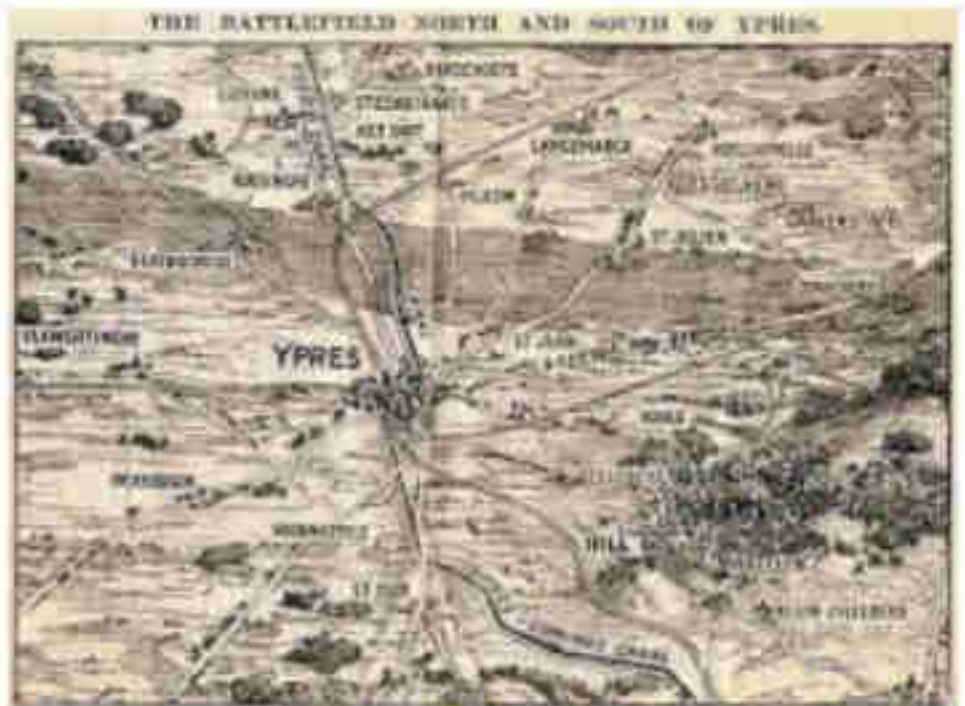
En effet, l'année 2014 commémore le centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale et la ville d'Ypres s'était retrouvée au centre des combats. Le champ de bataille se trouvait à proximité. Les tranchées s'étendaient du Nord au Sud dans le fameux « Sillant d'Ypres ». Outre la guerre des tranchées où s'était retirée l'armée belge, quatre grandes batailles sanglantes opposant Britanniques-Canadiens-Français aux Allemands ont eu dans les environs immédiats :

1^{ère} Bataille d'Ypres ou Bataille des Flandres (29/10 au 24/11/1914)

2^{ème} Bataille d'Ypres (20/4 au 24/5/1915)

3^{ème} Bataille d'Ypres ou Bataille de Passendale (31/7 au 6/11/1917) 4^{ème} Bataille d'Ypres ou Bataille de la Lys (9/4 au 29/4/1918).

C'est dans cet enfer que des armes de destruction massive ont été utilisées pour la première fois : le lance-flammes, le gaz de chlore et le gaz moutarde, connu également sous le nom « Ypérite ». Près de 500.000 soldats ont péri dans la zone.



La ville a été presque totalement détruite et ce n'est qu'en 1921 qu'à débuté sa reconstruction ainsi que l'aménagement de plus de 150 cimetières militaires. Un mémorial, la « Porte de Menin », en forme d'arc de triomphe reprend les noms des 54.896 soldats britanniques tués dans les combats et, depuis, chaque soir à 20h les clairons d'une association résonnent du « Last Post » pour leur rendre hommage.

Guy Delcourt

Activités 2014 de l'IPA Liège

A vos agendas ! Nous vous rappelons les dates de nos prochaines activités. Participez, inscrivez-vous, vous ne le regretterez pas ! Voir aussi : www.ipaliegge.be

Provinciale de Liège

Le 14 juin, **Marche dans les Fagnes et BBQ**



Balade Motos + autos, le 6 septembre 2014

« A travers les Ardennes et le Luxembourg »



Septembre, **TIR à l'OISEAU à AACHEN** : le 13 septembre 2014,
34ème rencontre amicale annuelle organisée par l'I.P.A. AACHEN (Aix-la-Chapelle)



Le 04 au 09 octobre, **voyage dans le DOUBS** (Franche-Comté – France) : le programme suivra.



Régionale de Verviers

Après-midi au Golf de la Ferme Gérard-Sart : La Régionale de Verviers vous convie à une partie de Golf à la Ferme le dimanche 22 juin 2014 à la Ferme de Gérard – Sart route de Mortier 11 à St-André (à 100 mètres de l'église de Julémont). Rendez-vous sur place à 13h30 début de la partie 14h. L'après-midi se terminera par un goûter vers 16h ou 16h30 à charge des participants.
PRIX / 6 euros par personne pour la partie de golf.

Balade à Malchamps le Dimanche 27 Juillet 2014

Rendez-vous sur le parking du champ d'aviation à 14h30 Inscription OBLIGATOIRE auprès des membres du comité

Voyage au Marais Poitevin et Puy du Fou : Il reste encore quelques places pour notre voyage du 2 au 7 septembre 2014 pour les personnes désireuses : contacter Willy BREVER : 04/3875159



Promenade et BBQ et Fagnes

Le samedi 14 juin 2014, nous organisons notre traditionnel BBQ/promenade en Fagnes au départ du tout nouveau chalet de Berinzenne

75 participants maximum. Soyez les premiers inscrits pour bénéficier de tous les avantages (Bus de 50 places) et venez profiter d'une ambiance très conviviale, vous ne le regretterez pas.

Programme

9h. Départ en car du parking de la caserne de la Police fédérale de Vottem.

+/- 10h. Arrivée au chalet du «Musée de la forêt» à Spa et petit déjeuner (2 croissants, 1 petit pain au chocolat, café).

+/- 11h. Départ de la promenade en compagnie d'un guide chevronné.

Possibilité de 2 ou 3 parcours de longueur différente. (Choix sur place).

Au retour de la marche : Apéritif (Vins, bières, coca, limonade, chips & cacahuètes).

Ensuite le barbecue à l'intérieur (Différentes viandes, crudités, pommes pêchées, pain, sauces, boissons).

18h. Embarquement pour le retour vers Vottem.

Inscriptions (et paiement)

Impérativement avant le 10.06.2014 soit via un mail vers ipalieg@gmail.com, soit auprès de Charly GRAFF (04/2864768).

Prix (pour la journée, tout compris)

Adulte : 28€ - Enfant (-12 ans) : 14€

A verser sur le compte BE58 0013 5195 5179

de IPA Liège Voyages pour le 10.06.2014 au plus tard en mentionnant : Barbecue + nombre d'adultes, nombre d'enfants de - de 12 ans.



Divers

- Lors de votre inscription, vous signalez votre choix : le car ou le rendez-vous sur place. Le car ne peut charger que 50 passagers et la capacité du chalet est de 75 personnes.

- Vous munir de vos couverts. Assiettes et gobelets sont fournis.

- Prévoir éventuellement des bottes et des vêtements de rechange.

- Pour ceux qui ne marchent pas, possibilité de jouer à la pétanque si le temps le permet. (Emmener ses boules).

- En cas de désistement, un remboursement ne pourra être envisagé qu'en fonction de la date, du traiteur et du transport. Les inscrits qui ne participeraient pas sans en avoir averti les organisateurs NE seront PAS remboursés.

Delcourt Guy





IPA LIEGE - Section Moto Balade touristique AUTOS et MOTOS du 6.09.2014

Cette année notre randonnée nous conduira dans les Ardennes où nous effectuerons notre halte de midi au Luxembourg (repas libre)

Nous vous donnons rendez-vous au restaurant Manière de goûts de Barchon à 8h pour y prendre le petit déjeuner et recevoir les instructions.

Départ de la balade vers 9h. Les voitures sont obligatoirement en parcours libre, les motos ont le choix entre le parcours libre ou de suivre le groupe organisateur. Un questionnaire sera distribué aux participants afin d'agrémenter cette journée. En fin de journée un repas vous sera servi au restaurant Manière de goûts de Barchon.

MENU :

Petit déjeuner

Café/jus d'orange, croissant, pain au chocolat, sandwiches jambon, fromage.

Souper

Apéritif maison

*Entrée 1 : Scampis frits sauce tartare maison
salade mesclun vinaigrette aux agrumes*

Entrée 2 : Fondu parmesan maison et sa garniture

*Plat 1 : Pavé de saumon sauce hollandaise,
poêlée de légumes.*

*Plat 2 : Entrecôte de veau aux pleurotes.
Accompagnement gratin dauphinois.
Desserts
Soufflé glacé et fruits frais.
Boissons à charge des participants*

Prix par participant : **35 €**

Paiement au compte IPA LIEGE voyage :
BE58 001 351 9551 79

Paiement et inscription : avant le 01 septembre 2014.

Après inscription et paiement le road book sera envoyé via mail.

Renseignements et inscriptions (nombre de personnes, type de véhicule et menu) auprès de :

Alphonse GRASSO
0474 94 03 90 alphonse.grasso@teledisnet.be
Jules DUPONT
0496 76 16 99 jules.dupont@teledisnet.be



La commission Moto

Projet Italie du Sud (Naples , Capri , Baie de Sorrente, Vésuve, Pompéi)

L'ASBL I.P.A. Liège et le tour opérateur ROAD TO... proposent un petit voyage de détente et de découverte des curiosités de la région de Naples

Certains sites de cette belle région d'Italie sont absolument à voir tels que la côte Amalfitaine, Capri, le Vésuve et surtout Pompéi qui se dégrade de plus en plus. A ne pas rater donc...

Voici le programme provisoire :

Jour 1 : Départ de Zaventem à 13h20. Accueil à l'aéroport de Naples et transfert vers l'hôtel. Dîner et nuit dans la région de Sorrente, Hôtel Due Golfi, vrai 4 étoiles situé sur la Colline de Sorrente avec une superbe vue sur le Golfe de Naples.



Jour 2 : Pension complète à l'hôtel. Matinée libre.

L'après-midi, découverte de la Côte Amalfitaine avec notre guide. Vers 15h30, entrée au Dôme d'Amalfi incluse.

Jour 3 : Petit déjeuner matinal (vers 06h45). Excursion journée entière à Capri avec transfert de l'hôtel au port de Sorrente, rencontre au port avec le guide, traversée a/r. Minicar à Capri, entrée à la Villa San Michele d'Anacapri, déjeuner, promenade aux jardins d'Auguste avec entrée incluse. Retour à l'hôtel pour le dîner et le logement

Jour 4 : Petit déjeuner. Journée libre en demi-pension (pas d'autocar).

Jour 5 : Petit déjeuner. Autocar avec accompagnateur local pour la journée, Le matin, visite guidée de Naples. Déjeuner à Naples. L'après-midi, temps libre à Naples. Retour à l'hôtel pour le dîner et le logement.

Jour 6 : Autocar avec accompagnateur local pour la journée. En milieu de matinée, montée au Vésuve avec entrée au cratère incluse. Déjeuner en cours de visite. L'après-midi, visite guidée des Fouilles de Pompéi. Retour à l'hôtel pour le dîner et le logement.

Jour 7 : Journée libre en demi-pension (pas d'autocar).

Jour 8 : Petit déjeuner. Matinée libre. Déjeuner rapide à l'hôtel. Vers 13h, transfert pour l'aéroport de Naples. Retour vers Bruxelles. Vol à 16h15. Arrivée à Bruxelles à 18h35.

Ce voyage court, reposant et relativement bon marché, permettra de visiter un coin d' Italie peu fréquenté.

Départ : mois de septembre 2015 (date à préciser).



Prix par personne, en chambre double et sur base de 30 personnes : 1300€ (prix 2014)

Supplément single 200€ – jusqu'à la 4e chambre single.

Supplément single 300€ - à partir de la 5e chambre single.

Le prix comprend:

- le logement en hôtel 4 étoiles
- la pension complète du dîner du 1er jour au déjeuner du 8e jour sauf les déjeuners du 4e et 7e jour qui sont libres à la charge des participants
- la taxe de séjour à l'hôtel
- le transfert avec assistance de l'aéroport à l'hôtel le 1er jour
- l'autocar et le guide pour la découverte de la côte Amalfitaine le 2e jour
- l'entrée au Dôme d'Amalfi le 2e jour
- l'excursion à Capri le 3e jour
- l'autocar et le guide pour la journée à Naples le 5e jour. La visite guidée de Naples le 5e jour
- l'autocar et l'accompagnateur pour la journée au Vésuve et à Pompéi le 6e jour
- la montée au Vésuve le 6e jour
- la visite des fouilles de Pompéi le 6e jour
- le transfert avec assistance de l'hôtel à l'aéroport de Naples le 8e jour
- les pourboires aux guides et chauffeurs.
- le transport en avion par Brussels Airlines A/R
- le transfert Liège Zaventem A/R

Il ne comprend pas

- Les assurances
- Les dépenses personnelles
- Les repas non prévus au programme
- Les visites, excursions ou droits d'entrée non mentionnés ci-dessus
- Les boissons non prévues ci-dessus.



Nombre de participants

Les premiers 40 inscrits constitueront le premier groupe de voyage en Italie. Les suivants seront mis sur une liste en réserve pour un éventuel désistement d'un ou plusieurs participants du groupe. Si le nombre de candidats dépassait 60, deux groupes de 30 seraient constitués.

Administration

Les premiers contrats seront envoyés dans le courant de septembre 2014 avec épargne-voyage à partir du 20 septembre 2014 à 120 €/ personne/mois.

- Caution ouverture du dossier : 100 €/personne.
- Avances programmées dans le temps pour réservation du voyage aérien et du voyage terrestre.
- Solde à payer pour le 31 juillet 2015
- Les inscrits en réserve qui seront retenus suite à un désistement d'un ou plusieurs participants du premier groupe de voyage devront constituer l'épargne voyage pour se mettre au même niveau que les participants du premier groupe de voyage.
- Assurance annulation groupe possible.
- Assurance assistance individuelle obligatoire.
- Assurance bagages individuelle conseillée.

Une réunion d'informations se déroulera au local IPA Liège, au Club Portugais, rue des Franchimontois, 43 à 4000 Liège. (date à déterminer ultérieurement). Invitation suivra.

Pour le Comité de l'IPA Liège et pour tout renseignement,

André NICOLAS
2d Vice Président
085/511944 - 0473/83 42 78
adn.nico@skynet.be

NOUVEAU

Un nouveau livre vient d'être publié aux « Éditions AZIMUTS ». Écrit par un nouveau venu, il décrit le mal - être d'un retraité qui décide, à son niveau, de venger la société

Synoptique :

« L'homme a toujours tenté de protéger sa société par des lois et règlements. Les enfreindre est au moins un délit.

La loi du talion, tout crime mérite châtement...

C'est ce que pense depuis longtemps le personnage principal de ce roman. Auxiliaire de justice, il est déçu par celle-ci. Malgré des jugements, certains profitent de ses lenteurs, de ses erreurs voire de ses égarements, ... Cela le désole et le dégoûte.

Révolté par les impunités qu'il a côtoyées, il les analyse et il décide, en fin de carrière, de réagir à son petit niveau.

Mais son niveau justement ne lui permet pas de se révolter de façon générale ; il est obligé de choisir quelques cas qui lui semblent exemplaires et décide alors d'appliquer des peines que la justice, avec un grand « J », réproverait. Quoique..."

Jacques GRAFF

Autant d'abus TUENT



Il n'est absolument pas défendu, au contraire, de faire circuler ce message à tous vos amis, collègues, connaissances,...

Possibilité de l'acquérir au prix de 18E
17E l'exemplaire par commande de cinq livres.

Pour une commande :

- par mail (jacques.graff@skynet.be)
- par téléphone au 04/2460417.
- dans une librairie qui commandera à AZIMUT

Coutumes anciennes et expressions

La prochaine fois que vous vous laverez les mains, et que vous trouverez la température de l'eau pas vraiment agréable, ayez une pensée émue pour nos ancêtres. Voici quelques faits des années 1500. La plupart des gens se mariaient en juin parce qu'ils prenaient leur bain annuel en mai et se trouvaient donc encore dans un état de fraîcheur raisonnable en juin. Mais évidemment, à cette époque, on commençait déjà à puer légèrement, et c'est pourquoi la mariée tentait de masquer un tant soit peu son odeur corporelle en portant un bouquet. C'est à cette époque qu'est née la coutume du bouquet de la mariée.

Pour se baigner, on utilisait une grande cuve remplie d'eau très chaude.

Le maître de maison jouissait du privilège d'étreindre l'eau propre, suivaient les fils et les autres hommes faisant partie de la domesticité puis les femmes et enfin les enfants.

Les bébés fermaient la marche. À ce stade, l'eau était devenue si sale qu'il aurait été aisé d'y perdre quelqu'un... D'où l'expression : « Jeter le bébé avec l'eau du bain ».

En ces temps-là, les maisons avaient des toits en paille sans charpente de bois. C'était le seul endroit où les animaux pouvaient se tenir au chaud. C'est donc là que vivaient les chats et les petits animaux (souris et autres bestioles nuisibles), dans le toit. Lorsqu'il pleuvait, celui-ci devenait glissant et il arrivait que les animaux glissent hors de la paille et tombent du toit. D'où l'expression anglaise : « It's raining cats and dogs ». ("Il pleut des chats et des chiens").

Pour la même raison, aucun obstacle n'empêchait les objets ou les bestioles de tomber dans la maison. C'était un vrai problème dans les chambres à coucher où les bestioles et déjections de toute sorte s'entendaient à gêner la literie. C'est pourquoi on finit par munir les lits de grands piliers afin de tendre par dessus une toile qui offrait un semblant de protection. Ainsi est né l'usage du ciel de lit.

À cette époque, on cuisinait dans un grand chaudron perpétuellement suspendu au-dessus du feu. Chaque jour, on allumait celui-ci et l'on ajoutait des ingrédients

au contenu du chaudron. On mangeait le plus souvent des légumes et peu de viande. On mangeait ce pot-au-feu le soir et laissait les restes dans le chaudron. Celui-ci se refroidissait pendant la nuit et le cycle recommençait le lendemain. De la sorte, certains ingrédients restaient un bon bout de temps dans le chaudron...

Les plus fortunés pouvaient s'offrir des assiettes en étain. Mais les aliments à haut taux d'acidité avaient pour effet de faire migrer des particules de plomb dans la nourriture, ce qui menait souvent à un empoisonnement par le plomb (saturnisme) et il n'était pas rare qu'on en meure. C'était surtout fréquent avec les tomates, ce qui explique que celles-ci aient été considérées pendant près de 400 ans comme toxiques.

Le pain était divisé selon le statut social. Les ouvriers en recevaient le fond carbonisé, la famille mangeait la mie et les hôtes recevaient la croûte supérieure, bien croquante.

Pour boire la bière ou le whisky, on utilisait des gobelets en plomb. Cette combinaison mettait fréquemment les buveurs dans le coma pour plusieurs jours ! Et quand un ivrogne était trouvé dans la rue, il n'était pas rare qu'on entreprenne de lui faire sa toilette funèbre. Il restait ainsi plusieurs jours sur la table de la cuisine, où la famille s'assemblait pour boire un coup en attendant que l'olibrius revienne à la conscience. D'où l'habitude de la veillée mortuaire.

La Grande-Bretagne est en fait petite, et, à cette époque, la population ne trouvait plus de place pour enterrer ses morts. Du coup, on déterra des cercueils et on les vida de leurs ossements, qui furent stockés dans des bâtiments ad hoc, afin de pouvoir réutiliser les tombes. Mais lorsqu'on entreprit de rouvrir ces cercueils, on s'aperçut que 4 % d'entre eux portaient des traces de griffures dans le fond, ce qui signifiait qu'on avait enterré là quelqu'un de vivant. Dès lors, on prit l'habitude d'enrouler une cordelette au poignet du défunt, reliée à une clochette à la surface du cimetière. Et l'on posta quelqu'un toute la nuit dans les cimetières avec mission de prêter l'oreille. C'est ainsi que naquit l'expression : « Sauvé par la clochette ».

« Qui a donc dit que l'histoire était ennuyeuse ? »

Petites annonces

Des membres I P A de notre province ou membres de la famille offrent :

LOCATION d'une maison dans le sud de la France HERAULT 34, commune de FOS, petit village dans l'arrière pays biterrois, à 45 km de la mer et 20 km du lac Salagou.

Elle comprend 2 chambres, salle de douche avec WC, salon, cuisine, grande terrasse ombragée et garage.



PRIX par semaine, charges comprises :

mai et juin : 320 € - juillet et août : 390 € - septembre et octobre : 340 €

REDUCTION DE 10 % AUX MEMBRES I P A.

CONTACT: LEFEVRE Richard : 0494 / 90 30 81, Rue de Clavier 35a 4560 LES AWIRS

LOCATION d'un luxueux appartement, COSTA DEL SOL - MANILVA, à 1 h de route de l'aéroport de MALAGA et 5 mn du port de DUQUESA.

Avec vue sur la méditerranée, Gibraltar et la côte marocaine, 4/6 pers, 110 m² + 25 m² de terrasse.

Situé au 1er étage, il comprend 2 chambres, 2 salles de bains dont une avec jacuzzi et douche italienne, 1 grand salon /salle à manger, 1 cuisine ultra-équipée, 1 buanderie avec machine à laver, grande terrasse en bois, 2 places de stationnement au sous sol, ascenseur, climatisation, tv, radio, DVD, coffre-fort.

Dans un complexe sécurisé, comportant grande piscine extérieure, piscine intérieure climatisée, club house et cafétéria ouverte en été.

PRIX Basse saison :

Janvier 375€, février et novembre 395€, décembre 375€.

Moyenne saison : mars 425€, avril 465€, mai et septembre 499€, octobre 450€.

Haute saison : juin 549€, juillet 630€, août 660€.



Nettoyage obligatoire en fin de location 36€.

REDUCTION AUX MEMBRES I P A :

Basse saison 2 semaines + une gratuite

Moyenne saison : 10%

Haute saison 5%, si 2 semaines 10 %

**CONTACT : DENEYER Daniel : 04/ 360 71 33
0496/ 357 759 - 0476/ 490 196,**



BLAGUES

Une petite fille dit à sa maman : Est-ce que je peux prendre le dentifrice ?

Bien sûr c'est très bien de se laver les dents. Un instant après, la maman voit sa fille laver des lainages avec le dentifrice. Que fais-tu là ?

Je lave mon pull. Sur le dentifrice il est indiqué «Ce dentifrice purifie la laine ».

Deux fous en plein désert font le Dakar. Il vient de neiger dit le premier. Tu crois, demande le deuxième ? Ben oui ! Regarde ! Ils ont sablé la route !

Jean raconte à son ami Yves : Mon père est agent de police. Oh ! répond Yves, il doit être très fort alors ? Sûr : il peut arrêter la circulation d'une main.

Un homme est allé consulter un médecin. La consultation terminée, il s'exclame : J'espère que ce ne sera rien docteur !: Alors le médecin un peu distrait : Comment rien, mon cher Monsieur ? Ce sera 26 euros, comme tout le monde.

Monsieur le curé fait la causette avec Toto à la sortie du catéchisme : Alors, comme ça, ta maman dit une prière pour toi tous les soirs avant de se coucher ? C'est très bien. Et qu'est-ce qu'elle dit ? OUF ! Merci mon Dieu, il est au lit ! répond Toto.

Un petit garçon dit à son père : Papa, tu veux bien me donner deux euros pour un pauvre monsieur qui crie dans la rue ? Bien sûr, dit le père. Et qu'est-ce qu'il crie ce pauvre monsieur ? « Glaces ! Deux parfums, deux euros ! »

Vous avez tort de ne pas suivre mon traitement, dit un dentiste à son patient. Vous allez perdre toutes vos dents. Vraiment ? Répond le patient. Oui et ensuite vous vous en mordrez les doigts.

Thomas arrive en retard à l'école. La maîtresse est



en colère. Pourquoi ce retard Thomas ? Eh bien! Je rêvais que je regardais un match de foot à la télévision.

Et alors ? Il y a eu des prolongations.

De retour de Lourdes, un car de pèlerins belges passe la frontière. Le douanier, fouillant dans les valises, tombe sur des petites fioles. Il leur demande de s'expliquer.

C'est de l'eau de Lourdes, de l'eau miraculeuse. Vous en mettez quelques gouttes et votre mal disparaît. Le douanier en ouvre une et sent. Mais c'est de l'eau-de-vie ?

Miracle ! Miracle ! S'écrient les pèlerins en chœur.

Une jeune femme riche porte à son cou une petite voiture en or pendue à une fine chaîne. Un homme regarde inlassablement le petit bijou. Elle vous plaît ma petite voiture ? Oui mais c'est le parking qui me fascine.





International Police Association

Comité Provincial de LIEGE

LISTE DES GADGETS DISPONIBLES

	€
<i>Autocollant Club Moto</i>	0,75
<i>Autocollant pour voiture</i>	1,2
<i>Autocollant dôme résiné sur fond réfléchissant – sigle IPA + LIEGE - BELGIUM</i>	6
<i>Autocollant dôme résiné sur fond noir IPA BELGIUM récupération porte plaque</i>	2
<i>Badge IPA à coudre, brodé main, fil d'or largeur et hauteur 8.5 cm</i>	11.50
<i>Bouchon pour bouteille de vin – logo IPA en étain plus chaînette</i>	9
<i>Boucle de ceinture ovale en étain avec sigle IPA gravé</i>	13
<i>Bouteille de poche « plate » contenance 200 ml avec logo IPA Liège en étain</i>	13
<i>Coffret de représentation, logo IPA LIEGE – BELGIUM en étain sur velours bleu</i>	13
<i>Calculatrice solaire</i>	2,5
<i>Coupe-papier chromé</i>	4
<i>Cravate bleu clair - bleu marine - bordeaux</i>	8,7
<i>Drap de bain – couleur saumon</i>	6,2
<i>Epingle de cravate – nouvelle, plaquée or 24 carats, sigle IPA étain + écrivain</i>	8
<i>Fanion – grand modèle – franges dorées</i>	5
<i>Magnétière - logo IPA inscriptions LIEGE - BELGIUM</i>	1
<i>Lingette microfibre - logo IPA Liège Belgique</i>	1
<i>Ouvre-bouteille avec étui</i>	2,5
<i>Ouvre lettre avec sigle IPA LIEGE</i>	1
<i>Plaquette en bois – écu doré</i>	3,8
<i>Porte-clés – mètre ruban</i>	2,5
<i>Porte-clés en étain – circulaire ou ovale en étain avec perron Liège</i>	2,5
<i>Porte-clés dôme résiné ovale couleurs nationales + sigle IPA et perron Liège</i>	3
<i>Porte-documents pour voiture – grand format – couverture noire avec perron</i>	5
<i>Stylo</i>	3,75
<i>Support sac à main, logo IPA en étain</i>	6
<i>Thermomètre</i>	1,3
<i>Trousse de couture</i>	2
<i>T-shirt noir 190 Gr + logo IPA + inscription LIEGE – BELGIUM tailles L-XL-XXL</i>	6
<i>Verre à péket</i>	2,5

Tous ces articles peuvent être obtenus SUR COMMANDE et le deuxième mardi du mois lors de notre réunion mensuelle. En cas de nécessité, vous pouvez vous les procurer SUR RENDEZ-VOUS, au domicile de Guy DEPRESZ, 34 Rue Méan à 4460 GRACE-HOLLOGNE, Tél 04.233.68.30 avec répondeur ou mail: " guydepresz3@gmail.com ". Tous les gadgets n'étant pas de stock à mon domicile la commande doit être faite avec un contact préalable et ce UNIQUEMENT du lundi au samedi inclus de 12 à 14 heures. Vous avez la possibilité de visualiser ces gadgets en consultant notre site internet www.ipaliège.be, vous cliquez sur la rubrique " BOUTIQUE".

LA CARTE DE MEMBRE RESTE LA PROPRIETE DE L'ASSOCIATION

**INTERNATIONAL POLICE ASSOCIATION
SECTION ROYALE BELGE**
Association Sans But Lucratif
Secrétariat National
2000 ANTWERPEN, Lange Nieuwstraat, 16/2
TEL 03/232.24.59 FAX 03/226.48.49



N° :
Date d'entrée :

Visa trésorier :
National / Provincial:
Cash:
C.C.P.:

CARTE DE MEMBRE
Établie :
Expédiée :
Avec annexe(s) :
..... IPA insigne(s)
..... vignette

FORMULAIRE D’AFFILIATION

A remplir en caractère d'imprimerie s.v.pl.

(*) Certificat de fidélité – (*) Demande de domiciliation sans photo –

(*) Renouvellement de carte + photo (**)

1. Nom :
2. Prénoms :
3. Lieu et date de naissance :
4. a) Service de police : Police Intégrée Autre :
- b) Zone de police, direction ou département :
- c) Date d'entrée en service :
- d) Grade et/ou fonction :
- Si d'application, pensionné depuis le :
5. Adresse : rue N° bte
Code postal : Localité :
- TEL.: FAX :
- GSM : E-mail :
6. Rôle linguistique : Français Néerlandais Allemand Autre :
7. Quels sont vos sujets d'intérêts (hobbies) ?
8. Voiture : Marque : N° d'immatriculation :
9. Avez-vous déjà été affilié ? Non Oui, numéro d'affiliation ?

Ce bulletin, avec **une photo (**)** de carte d'identité récente, est à adresser à DINON Jean, rue Louis Pasteur, 33, à 4030 - LIEGE. Au moment de l'affiliation, je vire au compte bancaire **BE85 0010 7245 2006** de l'I.P.A. Liège, rue des Franchimontois, 43 à 4000 LIEGE, la cotisation annuelle de **20 €** pour l'année **2014**

Fait à, le.....
(Lieu et date)

Présenté par : Nom :
Numéro de membre I.P.A. (s)

MANDAT DE DOMICILIATION	
<p>Je, soussigné (titulaire du compte à débiter) : Autorise l'I.P.A. Province de Liège ASBL, à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de l'I.P.A. Province de Liège ASBL pour le n° de membre ____ (à compléter par l'IPA) en débitant le numéro de compte bancaire suivant : (IBAN) BE - - - - - (BIC) - - - - - Signature : Date : - - / - - / - - - -</p>	<p>REFERENCE DOMICILIATION : _ _ _ _ _ NUMERO D'IDENTIFICATION DU CREANTIER : <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">BE25ZZZ0832363730</div> PRELEVEMENT : X RECURRENT – UNIQUE Vous bénéficiez d'un droit de remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte</p>

N.B. : La domiciliation sera effective pour la cotisation de l'année suivante celle de la demande.
(*) Biffer les mentions inutiles (**) Vous pouvez également apposer vous-même votre photo sur la carte de membre dès sa réception